

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

40

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2017



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. DESEILLE (pouvoir MME TROUWBORST) - Mme TENENBAUM (pouvoir MME KOENDERS) - M. MARTIN (pouvoir MME JUBAN) - M. DECOMBARD (pouvoir M. ROZOY) - Mme HILY (pouvoir MME HERVIEU) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - Mme VANDRIESSE (pouvoir MME HELIE) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT)

Membres absents : M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Festival international « Les écrans de l'aventure » - Edition 2017 - Convention à conclure entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la SA Darcy Palace.

Madame Martin, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Un festival du film d'aventures, le festival international « Les écrans de l'aventure », a lieu chaque année à Dijon. Il récompense les meilleures productions audiovisuelles françaises et internationales.

La vingt-cinquième édition de ce festival grand public, qui accueille chaque année environ 10 000 spectateurs, qu'ils soient professionnels de l'image, ou passionnés d'exploration, d'aventures, de voyages et de découvertes, se déroulera du 5 au 8 octobre 2017, dans les salles des complexes cinématographiques l'Olympia et le Darcy. Une vingtaine de films et une dizaine de livres pré-sélectionnés seront en compétition.

L'organisation de cette manifestation repose sur une convention renouvelable chaque année. Il convient donc de signer un nouveau contrat fixant avec l'organisateur, la Guilde Européenne du Raid, ainsi que la société exploitante des salles de cinéma l'Olympia et le Darcy, les nouvelles modalités d'organisation du festival.

Il est proposé que la Ville participe financièrement à l'organisation du festival à hauteur de 94 500 € TTC pour l'année 2017, incluant 3 000 € dédiés au prix de la Toison d'Or. La Ville prend par ailleurs en charge une partie de la logistique du festival.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le projet de convention à conclure entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la SA Darcy Palace pour l'organisation de l'édition 2017 du festival international « Les écrans de l'aventure », annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

2 - m'autoriser à signer le contrat définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application ;

3 - décider de verser une participation d'un montant de 94 500 € à la Guilde Européenne du Raid pour l'organisation de la manifestation et les frais de promotion du festival.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ